

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2024 / 0379

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
D'ALÈS AGGLOMÉRATION**

GARAGE MUNICIPAL
Tél : 04.66.56.25.40
Réf : NA/GFN/LA 2024-02

Objet : Cession de véhicules de la Communauté Alès Agglomération pour reprise par un professionnel pour l'année 2024

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (publiée au J.O. du 12 décembre, p 19703),

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération C2024_03_17 du Conseil de Communauté en date du 27 juin 2024 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'état de vétusté de certains véhicules appartenant à Alès Agglomération et le coût prohibitif de réparation au regard de leur valeur vénale,

Considérant qu'un appel d'offres ayant pour objet l'acquisition de véhicules d'occasion a été publié le 26 avril 2024 sur le BOAMP,

Considérant que seule la SASU GMK CARS 30 - 715 chemin de la Plaine - 30340 Salindres a fait une proposition,

Considérant que la SASU GMK CARS 30 a, dans le cadre de ce marché, proposé de reprendre les véhicules vétustes,

Considérant qu'il convient d'acter la cession de ces véhicules à la SASU GMK CARS 30 qui feront l'objet d'une sortie de l'actif du patrimoine,

DÉCIDE**ARTICLE 1 :**

Il convient de procéder à la cession des véhicules suivants, à savoir :

| Marque et type de véhicule | N° ordre | Immatriculation et année d'immatriculation | Kilométrage/ heures | Nom et adresse de l'acquéreur | Montant du rachat TTC |
|---------------------------------------|----------|--|---------------------|--|-----------------------|
| PEUGEOT PARTNER Code Parc C.A2.200 | 1 | DJ-695-DC 01/08/2014 | 166 104 Kms | SASU GMK CARS 30 715 chemin de la Plaine 30340 SALINDRES | 200 € |
| PEUGEOT EXPERT Code Parc C.A2.227 | 2 | EC-683-HK 20/05/2016 | 158 000 Kms | SASU GMK CARS 30 715 chemin de la Plaine 30340 SALINDRES | 200 € |
| RENAULT KANGOO Code Parc C.A2.148 | 3 | CQ-178-LM 04/02/2013 | 224 903 Kms | SASU GMK CARS 30 715 chemin de la Plaine 30340 SALINDRES | 200 € |
| PEUGEOT BOXER Code Parc C.A2.139 | 4 | CV-854-KD 03/06/2013 | 232 893 Kms | SASU GMK CARS 30 715 chemin de la Plaine 30340 SALINDRES | 200 € |
| FIAT FIORINA Code Parc C.A2.084 | 5 | CV-139-HG 11/03/2008 | 173 386 Kms | SASU GMK CARS 30 715 chemin de la Plaine 30340 SALINDRES | 200 € |

ARTICLE 2 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération et Monsieur le receveur communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Alès, le

22 AOUT 2024

Le Président

Christophe RIVENO

